

SOCIÉTÉ DES BRASSERIES DE LA CÔTE-D'IVOIRE (BRACODI), Abidjan

S.A., 13 juin 1949.

AEC 1951/350 *ter* — Société des brasseries de la Côte-d'Ivoire (BRACODI)

Siège social : Section de Bel-Air, DAKAR (Sénégal).

Correspondant en France : Société Française pour l'industrie en Afrique (SOFRINA),
13, rue Lafayette, PARIS (9^e).

Capital. — Société anon., 13 juin 1949, 140 millions de fr. C. F. A. en 140.000 act. de 1.000 fr. C. F. A., dont 30.000 act. d'apport.

Objet. — Exploitation d'une brasserie à Abidjan, route de Grand-Bassam (bières, boissons gazeuses, jus de fruits, sirops, glace).

Conseil. — MM. Philippe Kreiss, présid. ; René Gaston-Dreyfus ¹ et Raoul de Lestapis [Devès et Chaumet], v.-p. ; Jacques Orcel ² et Henri Faivre, admin. dél. ; Sté des Brasseries et Glacières de l'Indochine, Sté chérif. de participations (SOCHEPAR), repr. par M. Gaston Gradis ³, MM. Jean Currel [Gaston-Dreyfus], Louis Dayan ⁴, Christian Monnier [Neuflize], admin.

BRASSERIES DE LA CÔTE D'IVOIRE (*L'Information financière, économique et politique*, 31 juillet 1951)

Les travaux de construction de la Brasserie d'Abidjan sont maintenant suffisamment avancés pour qu'on puisse prévoir sa mise en route vers la fin de cette année.

Par ailleurs, le conseil a décidé de réaliser, courant 1951, un programme de modernisation et d'agrandissement pour les fabrications de boissons gazeuses. Un second bac à glace a commencé à fonctionner en février à Abidjan, la consommation locale se trouvant, de ce fait, assurée pour un long avenir.

Annuaire Desfossés, 1953, p. 1910 :

¹ René Gaston-Dreyfus (1886-1969) : ingénieur ECP, banquier à Paris, fondateur des Brasseries du Maroc (1919). Voir encadré :

www.entreprises-coloniales.fr/empire/Gaston-Dreyfus_et_Cie.pdf

² Jacques Orcel (1884-1956) : ingénieur E.C.P., bras droit du banquier René Gaston-Dreyfus, administrateur délégué des Brasseries du Maroc. Voir encadré :

www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Brasseries_du_Maroc.pdf

³ Gaston Gradis (1889-1968) : d'une famille d'armateurs bordelais. Polytechnicien, administrateur de nombreuses sociétés coloniales, président des Brasseries du Maroc et de la Société chérifienne de participations. Voir encadré :

www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/SOCHEPAR-Casablanca.pdf

⁴ Louis Dayan : directeur de la Société des Brasseries de l'Ouest-africain à Dakar, fondateur de l'Usine de produits chimiques « Le Croissant » à Dakar (Sarl, 1958), membre de la chambre de commerce de Dakar (1950), administrateur de la Société des brasseries de la Côte-d'Ivoire, fondateur de la Société de limonaderies et brasseries d'Afrique (Solibra) à Abidjan (1958) et de Tonic-Afric à Dakar (1958) : embouteillage Schweppes et Pepsi-Cola.

Brasseries de la Côte-d'Ivoire

Conseil : MM. P. Kreiss, pdt ; R. de Lestapis, R. Gaston-Dreyfus, v.-pds ; J. Orcel, H. Faivre, adm.-d. ; J. Curral, L. Dayan, Ch. Monnier, Société chérifienne de participations, Société des Brasseries et glaciers de l'Indochine, administrateurs.

Commissaires aux comptes : MM. Bidegain et Marcou.

BRASSERIES DE LA CÔTE D'IVOIRE (Société des) (BRACODI)

[Desfossés 1956/1907]

CONSTITUTION : Société anonyme française constituée en 1949 pour une durée de 99 ans.

OBJET : La construction et l'installation d'une Brasserie à Abidjan et la fabrication et la vente, soit en A.O.F., soit dans tous autres pays, de la bière, de la glace, de l'acide carbonique et de boissons gazeuses et de tous les produits qui en dérivent.

La Société peut, sous une forme quelconque et en tous pays, s'intéresser à toute entreprise dont les exploitations, l'industrie ou le commerce seraient similaires ou de nature à favoriser ses propres exploitations.

Siège : Dakar (Sénégal).

Corr. à Paris : Société française pour l'industrie en Afrique (SOFRINA), 13, rue Lafayette.

Conseil d'administration :

Kreiss (Philippe)[1887-1963][ép. Germaine Peugeot > François (ép. Suzanne Odier) > dir. techn. Brass. Meuse], 1127 (Glaenze-Spicer), 1894 (adg Brasseries de la Meuse), 1901 (Brasseries du Maroc), 1902 (Brasseries du Nord marocain), 1905 (Brasseries de l'ouest africain), 1907 (Brasseries de la Côte-d'Ivoire) [+ Coproa (conserv. ananas en Guinée)].

Lestapis (Raoul de)[1883-1959][Ép. Madeleine Begouën][adm. dél. Devès & Chaumet > Diakandapé, Société coloniale de gérance et d'études...], 1832 (Cie fr.-indoch.), 1905 (pdt SOBOA), 1907 (v.-pdt Bracodi).

Gaston-Dreyfus (René)[1886-1969][banquier à Paris], 1552 (pdt Carr. maroc.), 1759 (Comptoir français du Maroc), 1901 (v.-pdt Brass. Maroc), 1902 (Brass. Nord-Maroc.), 1904 (pdt Brass. Cam.), 1905 (v.-pdt Brass. Ouest-Afr.), 1907 (v.-pdt Bracodi), 1908 (BGI), 2193 (Papeteries de Paris).

Faivre (*Henri Jules*)[Belfort, 1899-Neuilly, 1977][dir. gén. des Brasseries Hommel (BGI) à Hanoï (1928), dir. des BGI à Saïgon (1934), dir. des Brasseries du Maroc à Casablanca (1936), pdt des Francs-Comtois de Casablanca (1938)], 1759 (Comptoir frs du Maroc), 1901 (adm. dél. Brasseries du Maroc), 1902 (adm. dél. Branoma), 1903 (Quilmès), 1905 (adm. dél. Brass. ouest africain), 1907 (adm. dél. Brass. Côte-d'Ivoire).

Curral (*Jean Joseph*)[Paris, 1897-Paris, 1971][Ép. 1930 Geneviève Lepage. Ing. ECP][gr. Gaston-Dreyfus], 1552 (Carrières marocaines), 1904 (Brass. Cameroun), 1905 (SOBOA), 1907 (Bracodi).

Monnier (Chr.)(NSM), 39 (Foncière-vie), 60 (Foncière-incendie), 73 (Concorde), 335 (P.-O.), 608 (Huaron), 1375 (Bozel-Maletra), 1901 (Brass. maroc.), 1905 (SOBOA), 1907 (Bracodi).

Orcel (Jacques)[1884-1956][Ing. E.C.P.], 1552 (Carr. maroc.), 1759 (Comptoir frs du Maroc), 1901 (Brass. maroc.), 1902 (Branoma), 1905 (SOBOA), 1907 (Bracodi).

Gradis (H.)(*Sochépar*), 1902, 1905 (SOBOA), 1907 (Bracodi).

Plossu (Alfred), 1902 (Branoma), 1905 (Brass. ouest africain), 1907 (repr. Cie européenne et africaine de brasseries-Compeab au conseil de Bracodi), 1908 (adm.-dir. BGI), 1962 (Ét. thermal de Vichy).

COMMISSAIRES AUX COMPTES :

Bidegain, 1776 (comm. cptes Diakandapé), 1905 (comm. cptes SOBOA), 1907 (comm. cptes BRACODI).

Marcou, 1905 (comm. cptes Brasseries de l'Ouest-Africain), 1907 (comm. cptes BRACODI).

CAPITAL SOCIAL : 315 millions de fr. C.F.A. divisé en 105.000 actions de 3.000 fr. C.F.A. Précédemment 140 millions. Porté en 1952 à 210 millions par émission à 1.200 fr. C.F.A. de 70.000 actions de 1.000 fr. C.F.A. (1 pour 2). Porté en 1953 à 315 millions par émission à 3.600 fr. C.F.A. de 35.000 actions de 3.000 fr. (1 pour 6). Regroupement des 210.000 actions de 1.000 fr. en titres de 3.000 fr. depuis le 29 novembre 1954.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE : Dans les huit mois qui suivent la clôture de l'exercice.

RÉPARTITION DES BÉNÉFICES : 5 % à la réserve légale, 6 % d'intérêt aux actions; prélèvements facultatifs pour réserves ou report à nouveau ; sur l'excédent : 10 % au conseil ; le solde aux actions.

LIQUIDATION : Apurement du passif ; remboursement du capital non amorti ; le solde : aux actions.

SERVICE FINANCIER, TRANSFERTS ET CONVERSIONS : Au siège social, à Dakar. Les demandes en France sont faites par l'intermédiaire du correspondant : la Société française pour l'industrie en Afrique.

COTATION : Parquet « Cote Desfossés », actions 21. Notice SEF : AL 243.

COUPONS NETS AU PORTEUR (en francs C.F.A.) : N° 1 : droit de souscription (1 pour 2); 2 : droit de souscription (1 pour 6) ; 3 (1^{er} octobre 1953), 50.40 ; 4 et 1 (1^{er} octobre. 1954), 74 et 222 fr. ; 5 et 2 (15 juillet 1935), 126 et 378 fr.

	Amort.	Provision	Bénéf. net	Réserves	Divid.+ tantièmes	Divid. net par act.
1950	7.880	—	9.385	76	—	—
1951	18.020	—	19.269	134	—	
1952	44.622	—	57.011	619	12.600	50 40
1953	46.041	500	76.219	1.509	28.697	74 00 (1)
1954	38.035	—	92.494	3.223	30.534	378 00

(1) Action de 3.000 fr., dividende 222 fr.

(2) Action de 1.000 fr., dividende : 126 fr

BILANS AU 31 DÉCEMBRE (En 1.000 francs C.F.A.)

	1950	1951	1952 (1)	1953	1954
ACTIF					
Immobilisations (nettes)	68.215	143.453	225.042	183.113	193.594
Réalisable :					
Valeurs d'exploitation	37.238	54.995	69.777	57.680	67.422
Débiteurs	18.433	19.133	61.981	71.709	74.297
Disponible	26.377	6.602	13.115	124.902	128.517
Comptes d'ordre	898	2.263	2.811	680	199
	<u>151.161</u>	<u>226.446</u>	<u>372.726</u>	<u>438.084</u>	<u>464.029</u>
PASSIF					
Capital	140.000	140.000	210.000	315.000	315.000
Réserves	—	1.505	16.756	37.544	38.742
Detté, à long terme	—	40.286	50.000 00	—	—
Dette à court terme	—	22.745	35.130	7.542	17.565
Bénéfices	9.385	19.269 (1)	57.011 (1)	76.219 (1)	92.494 (1)
Comptes d'ordre	1.776	2.641	3.829	1.779	228

	151.161	226.446	372.726	438.084	464.029
--	---------	---------	---------	---------	---------

(1) Avant amortissements.

Brasserie de la Côte d'ivoire
(*L'Information financière, économique et politique*, 22 septembre 1956)

L'équipement des usines de Cotonou et de Bobo-Dioulasso se poursuit activement et sera probablement achevé avant la fin de cette année.

Au Dahomey, les premières fabrications de glace et de boissons gazeuses ont commencé. La société poursuit en Côte-d'Ivoire une organisation commerciale méthodique, utilisant en premier lieu les moyens de distribution existants, en en créant de nouveau lorsque sa représentation est insuffisante dans certains secteurs actifs de production de café et de cacao.

Archives du monde du travail, Roubaix :
Cote :205 AQ 27
Brasseries de La Cote d'Ivoire : rapports (1960-1976).

SOCIÉTÉ DES BRASSERIES DE LA COTE D'IVOIRE
BRACODI
(BALO, 31 octobre 1960)

Société anonyme sous le régime de la législation française en vigueur en Côte-d'Ivoire, définitivement constituée le 13 juin 1949.

Statuts déposés en l'étude de M^e Legouy, notaire à Dakar, le 14 avril 1949.

Siège social à Abidjan (Côte-d'Ivoire), route de Port-Bouët, zone industrielle n° 2 A.

Registre du commerce : Grand Bassani n° 2095.

Correspondant à Paris : Société française pour l'industrie en Afrique (Sofrina), 39, avenue d'Iéna, à Paris (XVI^e).

Capital. — Le capital social est de 472.500.000 F CFA, divisé en 157.500 actions de 3.000 F CFA chacune, entièrement libérées, dont :

10.000 actions représentant les actions attribuées en rémunération de l'apport de droits et de biens mobiliers et immobiliers dépendant d'un établissement industriel et commercial.

147.500 actions souscrites en numéraire.

Obligations et parts de fondateur. — Néant.

Répartition des bénéfices. — 5 p. 100 à la réserve légale, 6 p. 100 d'intérêt aux actions ; prélèvements facultatifs pour réserves ou report à nouveau ; sur l'excédent : 10 % au conseil ; le solde aux actions.

Avantages particuliers. — Les administrateurs reçoivent des jetons de présence dont l'importance, fixée par l'assemblée générale, est maintenue jusqu'à décision nouvelle.

Ils ont droit à la part des bénéfices sociaux dont il a été question ci-dessus.

Le conseil répartit entre ses membres, de la façon qu'il juge convenable, les avantages fixes et proportionnels ci-dessus indiqués.

AVIS AUX ACTIONNAIRES

Conformément aux résolutions de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 25 juin 1960 et à la délibération du conseil d'administration de la société, dans sa séance du 21 octobre 1960, le capital social a été porté de 315 millions de francs à 472.500.000 F CFA. par l'incorporation d'une somme de 157.500.000 francs CFA. provenant d'une part de 35 millions de francs CFA. représentant la réserve extraordinaire constituée par des primes d'émission et. d'autre part, de 122.500 000 F CFA représentant la provision pour éventualités diverses.

En représentation de cette augmentation de capital, il a été créé 52500 actions d'un nominal de 3.000 F CFA l'une, portant les numéros 105001 à 157500, qui seront attribuées gratuitement aux propriétaires des actions actuelles, n° 1 à 105000, à raison d'une action nouvelle de 3.000 F CFA pour deux actions de 3 000 F CFA possédées.

Jouissance. — Les actions nouvelles créées coupon n° 9 attaché, jouiront, à compter du 1^{er} janvier 1960, des mêmes droits que toutes les actions anciennes et supporteront les mêmes charges. Elles auront notamment droit au même dividende que celles-ci dans les bénéfices qui pourront être répartis au titre de l'exercice 1960 et des exercices suivants.

Début de l'opération et lieux de réception des demandes d'attribution. — À partir du lundi 14 novembre 1960, les demandes d'attribution seront reçues sans frais pour les actionnaires :

— au siège social de la société, à Abidjan (Côte d'Ivoire) ; — au siège social de la Société des brasseries de l'Ouest africain, à Dakar ;

— en France métropolitaine : chez MM. R. Gaston Dreyfus et Cie, 13, rue La-Fayette, à Paris (9^e), qui transmettra les demandes à Abidjan, pour le compte des actionnaires.

Exercice du droit d'attribution. — Le droit d'attribution sera représenté par le coupon n° 8 qui perdra toute valeur comme coupon de dividende.

L'exercice du droit d'attribution sera constaté :

a) Pour les actions au porteur qui se trouvent déposées à la Sicovam, par la remise de virements de droits sur cet organisme par l'intermédiaire de la banque, de l'établissement financier, de l'agent de change, du courtier en valeurs mobilières, comptables de ces titres ; pour les autres actions au porteur, par la remise du coupon n° 8 ;

b) Pour les actions nominatives, par le dépôt des certificats en vue de l'apposition d'une estampille indiquant que le droit a été exercé ;

c) Pour les droits provenant d'actions nominatives, par la remise de bons de droits délivrés sur leur demande aux titulaires de certificats nominatifs désireux de négocier tout ou partie de leurs droits.

Cotation du droit d'attribution. — Le droit d'attribution sera négociable à la cote officielle de la Bourse de Paris.

Objet de l'insertion. — La présente insertion est faite en vue de l'attribution des 52.500 actions gratuites n° 105001 à 157500, de la négociation et de la cotation desdites actions et des droits d'attribution.

Société des brasseries de la Côte d'Ivoire :
L'administrateur délégué,
HENRI FAIVRE,
demeurant à Casablanca, faisant élection de domicile
au siège social de la société, à Abidjan

Vu : Société française pour l'industrie en Afrique,
39, avenue d'Iéna, Paris (16^e) :

Le gérant, JEAN MERLEAU-PONTY,
 14, avenue Romain-Grimoux, à Savigny-sur-Orge
 (Seine-et Oise)

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1959. (En francs C F A)

ACTIF	
Fonds de commerce	1
Terrains	3 422 107
Constructions	23 071 956
Matériel et outillage	73 249 799
Camions et autos	1
Mobilier	1
Matériel de cafetiers	1
Futaille	1
Portefeuille et participations	48 935 000
Approvisionnements généraux	149 763 269
Matières premières	43 255 135
Marchandises prêtes à la vente	63 782 215
Clients	142664214
Débiteurs divers	154.521 185
Caisse et banque	134 063 622
Comptes d'ordre	2.000.912
Total de l'actif	<u>838 729 419</u>
PASSIF	
Capital	315 000 000
Réserve extraordinaire (primes augmentation capital)	35.000.000
Réserve légale	21 286 068
Réserve pour débiteurs douteux	1 768.606
Provision pour éventualités diverses	122 500.000
Créditeurs divers	148 178 087
Fournisseurs	58 640 129
Dividendes	1.411.354
Comptes d'ordre	740 542
Pertes et profits :	
Reports exercices antérieurs :	5 038 774

Exercice 1959 :	129 165 839	134 204 613
Total du passif		838 729 419

Le bilan au 31 décembre 1959 est le dernier publié, les comptes relatifs à l'exercice 1959 ayant été soumis et approuvés par l'assemblée générale ordinaire du 25 juin 1960.

Certifié conforme et véritable :

Société des brasserie» de la Côte-ivoire :

L'administrateur délégué,

HENRI FAIVRE,

demeurant à Casablanca, faisant élection de domicile

au siège social de la société, à Abidjan.

Vu :

Société française pour l'industrie on Afrique,

39, avenue d'Iéna, Paris (16^e) :

Le gérant, JEAN MERLEAU-PONTY,

14, avenue Romain-Grimoux, à Savigny sur Orge

(Seine-et-Oise).

1971 : création des BRASSERIES DE BOUAKÉ

www.entreprises-coloniales.fr/afrique-occidentale/Brasseries_de_Bouake.pdf

Afrique noire francophone

Les brasseries et les fabriques de boissons gazeuses

- Une usine au moins dans chaque pays, sauf en Mauritanie
(*Europe France Outre-Mer*, février 1972)

.....
La majorité de ces brasseries et fabriques de boissons gazeuses appartiennent, en Afrique occidentale, au groupe français SOFRINA (Société française pour l'industrie en Afrique) par l'intermédiaire de sa société de participation SOGEPAL (Société de gestion et de participation de produits alimentaires). Celle-ci, qui possédait huit usines, vient en effet de racheter SOLICO au Togo et de créer la SBB (Société des Brasseries de Bouaké) en Côte d'Ivoire. Les usines de SOFRINA, à elles seules, ont totalisé une production de 530.000 hl en 1970.

.....
Dans le domaine des boissons (en dehors des jus de fruits, étudiés dans les conserves alimentaires), la Côte d'Ivoire possède trois brasseries — dont une de création récente —, deux fabriques de boissons gazeuses et une Société de commercialisation des eaux minérales, la SEMI.

La Société des Brasseries de Côte d'Ivoire (BRACODI) au capital de 634,5 millions F CFA — détenu pour 51,14% par SOGEPAL, société de participation du groupe SOFRINA et à 10,05 % par les BGI — a été créée en 1949 et a nécessité 2.084 millions F CFA d'investissements fin 1970, dont 340 cette dernière année. La Société, dans son usine d'Abidjan, d'une capacité totale de 300.000 hl de bière (marques « Bracodi », « Boxer stout », « Best export quality », « Flag spéciale »), a produit en 1970-1971,

230.000 hl de bière, en légère progression sur 1969-1970 (215.000 hl), et 150.000 hl de boissons gazeuses. Le chiffre d'affaires 1969-1970 s'est élevé à 2.750 millions F CFA.

Le même groupe (avec des participations de SOGEPAL 25 %, BRACODI 50 %, notamment) vient de créer (1971) la Société des Brasseries de Bouaké, au capital de 400 millions F CFA (capacité 100.000 hl/an de bière).

La troisième brasserie, SOLIBRA, créée en 1955 (capital : 400 millions, investissements fin 1969 : 900 millions), a une capacité de 100.000 hl de bière/an et 25.000 hl de boissons gazeuses. Elle a réalisé un chiffre d'affaires de 1.600 millions CFA en 1971.

En ce qui concerne les boissons gazeuses, la plus importante fabrique est, à Abidjan, celle de la SOBOCI (Société des boissons hygiéniques de Côte d'Ivoire), du groupe SOFRINA (capital 90 millions F CFA détenu à 98,47 % par SOGEPAL). La Société, qui a investi 170 millions depuis sa création en 1949, dont 80 en 1970, a produit la même année 28.000 hl de boissons gazeuses (capacité : 80.000 hl) contre 25.000 hl en 1969. Elle fabrique aussi, sous licence, du « Coca-Cola ». Les Industries réunies de l'Afrique noire (IRAN) à Abidjan, fabriquent elles aussi des boissons gazeuses dont le soda « Seven up ».

Aka Anghui, Bra Kanon, Félix Houphouët-Boigny, *L'économie ivoirienne* (1976)

SOCIÉTÉ DES BRASSERIES DE LA COTE D'IVOIRE (BRACODI) (SS Abidjan BP 1855)

Filiale de SOGEPAL (51,14 %), BGI (10,05 %).

Robert BAILLY, DG

Installations : brasserie et fabrique de boissons gazeuses et de glace alimentaire à Abidjan (1952). Capacité de production :

450.000 hl de bière, 250.000 hl de boissons gazeuses et 220 T/jour de glace.

Investissements : 2.350 millions F CFA à fin

1974. Main d'œuvre : 600 employés.

Activité 1974 : 3,5 milliards Fr CFA de chiffre d'affaires (3,3 milliards F CFA en 1973) ; 260.000 hl de bière et 147.000 hl de boissons gazeuses. Débouchés : marché intérieur.

Dafsa, *Liaisons financières*, 1978, p. 585 :

SOGEPAL (SOCIÉTÉ DE GESTION ET DE PARTICIPATIONS INDUSTRIELLES ET ALIMENTAIRES)

15, rue du Berri, Paris, 75008 PARIS

ACTIONNAIRES

BRASSERIES ET GLACIERES INTERNATIONALES 40,52

détenu par DENIS FRÈRES 18,54

et GESTION FINANCIÈRE ET IMMOBILIÈRE (PARISIENNE DE) 42,96

ENTREPRISES QUILMÈS (Luxembourg) 19,93

PARTICIPATION DE BRASSERIES (SOCIÉTÉ DE) 16,98

détenu par BRASSERIES ET GLACIERES INTERNATIONALES 54,48

PARTICIPATIONS

BRACODI (BRASSERIES DE COTE D'IVOIRE) 42,61

qui détient SBB BOUAKÉ (BRASSERIES) ⁵ 30,00

SOPAGEF (PARTICIPATION GESTION FINANCEMENT) 69,22

⁵ Les Brasseries de Bouaké ont été fermées à une date que nous ignorons.

Grand Dictionnaire encyclopédique de la Côte d'Ivoire (Raymond Borremans) ⁶ :
BRASSERIES DE LA COTE D'IVOIRE ou BRACODI, filiale du groupe français « Brasseries et glaciers internationales » (BGI), créée à Abidjan-Treichville en 1949 et mise en activité en 1952 (bière, boissons gazeuses, glace en 1967-1972). Une nouvelle unité de production à Daloa (1979), entrée en exploitation en 1981, permet de produire de la bière Guinness. Pour l'exercice 1981-1982, les brasseries de Côte d'Ivoire ont produit 1.483.000 hectolitres de bière.

Bibliographie

FAHYS, J., « Les brasseries de la Côte d'Ivoire prennent une place de plus en plus grande sur le marché africain », *Industries et travaux d'outre-mer*, I, n° 1, 2 p., 1953. — MOREL, P., « Les brasseries de la Côte d'Ivoire », *Rev. encycl. de l'Afrique*, n° 2, 1960. — « Les brasseries », *L'industriel de Côte d'Ivoire*, n° 53-54, 8 p., 1963. — « Industries de Côte d'Ivoire : le marché de la bière en Côte d'Ivoire. Les usines de boissons gazeuses », *Bulletin mensuel de la Chambre d'industrie de Côte d'Ivoire*, n° 9, 6 p., 1966.

BRASSERIES, pour les non-musulmans il existe de nombreuses « brasseries » tenues par les femmes appelées « dolotières », servant des boissons fermentées obtenues avec du miel ou dolo, boissons pouvant titrer jusqu'à 30° et plus, selon leur état de fermentation: voir DOLO

1984 (avril) : les Brasseries et glaciers internationales absorbent la SOGEPAL.

République de la Côte d'Ivoire,
Ministère de l'industrie,
Répertoire des industries et activités de Côte d'Ivoire, 1985-1986 ⁷ :

BRASSERIES DE LA COTE D'IVOIRE (BRACODI)

Forme juridique : S.A.

Date de création : 1949.

Capital: 3.363.360.000 F CFA

Localisation et siège : 25, boulevard de Marseille, Abidjan.

01 B.P. : 1855 Abidjan 01

Tél. : 33.10.53 - Télex : 23432

Agences ou succursales : Abengourou - Bouaké - Daloa - San Pedro - Tiassale

Correspondants à l'étranger : TECHNIBRA, 33, avenue de Wagram, 75017 Paris

Président du conseil d'administration :

DENIS Alphonse

Direction :

SOUHAITÉ J.-C., directeur général

PAGANO J.-F., directeur général adjoint

DEFORGE D., secrétaire général

Chiffre d'affaires TTC au dernier bilan : 13.650.000.000 F CFA

Nombre de salariés : 570.

Activités (par département) : Bières - Boissons gazeuses - Glace.

⁶ Documentation : Jacques Bobée.

⁷ Documentation : Jacques Bobée.

Marques représentées en exclusivité : "33" EXPORT - FLAG - GUINNESS - CARLSBERG - JUDOR.

Firme : industries alimentaires.

BRACODI
Exercice 1985-1986
(Société des brasseries de la Côte-d'Ivoire)


Le conseil d'administration vient d'arrêter les comptes de l'exercice 1985-1986 qui font apparaître un résultat bénéficiaire de 57.620.358 F CFA contre une perte de 323.221.705 F CFA pour l'exercice antérieur.

Il sera proposé à l'assemblée générale, dont la réunion est prévue le 14 mai 1987, d'imputer ce bénéfice sur le report à nouveau négatif qui se trouverait ramené à 4.060.381.240 F CFA, les fonds propres s'établissant à 1.946.933.000 F CFA.

Les difficultés rencontrées eu égard à la faiblesse du pouvoir d'achat et à l'âpreté de la concurrence subsistent, mais les efforts de productivité de la société devraient lui permettre de retrouver un équilibre d'exploitation qui reste encore fragile.

L'activité à la fin mars est sensiblement identique à celle de l'exercice écoulé.

Annuaire des chambres consulaires ivoiriennes (vers 1988) ⁸ :

BRACODI 25, Bd de Marseille ABIDJAN (Côte d'Ivoire) Tél. : 33.10.53 - 32.61.60 B.P. 1855 ABIDJAN 01		Téléc : 23432 Date de création : 1949 Forme juridique : Capital : 1 681 680 000 CFA					 BRACODI
		Dirigeants d'entreprise M. DENIS Alphonse Président M. VIENOT Administrateur Délégué M. SOUHAITE J.C. Directeur général M. PAGANO J.F. Directeur général adjoint					
Nombre de salariés	total	dont cadres	ivoiriens	africains non ivoir.	non africains	Produits fabriqués ou activités de l'entreprise	
	490	23	377	95	18	Sté des brasseries de la C.I. Bières, boissons gazeuses et glaces.	
Répartition du capital	52 % BGI - 26 % Divers - 22 % Public ivoirien					Principales matières premières utilisées	
Investissement	total : 6 850 000 000 CFA prévu :					Autres établissements	
Montant du CA ht	C.I.	Afrique	Europe	Divers		Centre de distribution : rue Thomas-Edison ABIDJAN Centres de distribution : Abengourou, Dimbokro, Gagnoa, Daloa, Man, Divo, Grand-Bassam, San Pédro.	
	97 %	3 %					
						Equipements ou performances exceptionnelles	

BRACODI
25, bd de Marseille
ABIDJAN (Côte d'Ivoire)
Tél. : 33.10.53 - 32.61.60
B.P. 1855 ABIDJAN 01
Téléx : 23432
Date de création : 1949
Forme juridique:
Capital : 1.681.680. 000 CFA

⁸ Documentation : Jacques Bobée.

Dirigeants d'entreprise

M. DENIS Alphonse, président

M. VIENOT, administrateur délégué

M. SOUHAITÉ J.-Cl., directeur général

M. PAGANO J.-F., directeur général adjoint

Nombre de salariés 490, dont cadres 23, Ivoiriens 377, Africains non ivoir. 95, Non Africains 18.

Répartition du capital 52 % BGI - 26 % Divers - 22 % public ivoirien.

Investissement total : 6.850.000.000 CFA.

C.A. H.T. : Côte d'Ivoire 97 % Afrique 3 %.

Produits fabriqués ou activités de l'entreprise : bières, boissons gazeuses et glaces.

Principales matières premières utilisées : houblon, malt (100 % C.E.E.) - Sucre, maïs (100 % C.I.) - Extraits (100 % C.E.E.)

Autres établissements

Centre de distribution : rue Thomas-Edison ABIDJAN

Centres de distribution : Abengourou, Dimbokro, Gagnoa, Daloa, Man, Divo, Grand-Bassam, San Pédro.

1990 (janvier) : Castel rachète les Brasseries et glaciers internationales

www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Brasseries_glacieres_internationales.pdf

Collection Jacques Bobée

**SOCIETE DES BRASSERIES
DE LA COTE-D'IVOIRE
"BRACODI"**

SOCIETE ANONYME

CAPITAL SOCIAL 3885285000 FRANCS C.F.A.

DIVISE EN 777057 ACTIONS DE 5000 FRANCS C.F.A. CHACUNE

Statuts déposés chez Maître LOISEAU, Notaire à ABIDJAN

SIEGE SOCIAL à ABIDJAN (Côte-d'Ivoire)
R.C. n° 998 ABIDJAN

**action de 5 000 francs C.F.A.
au porteur**

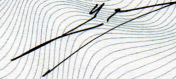
ENTIEREMENT LIBEREE

N° 31971

LE PRESIDENT,



UN ADMINISTRATEUR,



1993

Imprimerie Spéciale de Valeurs Mobilières - Paris - 1993

Coll. Jacques Bobée
www.entreprises-coloniales.fr/empire/Coll._Jacques_Bobee.pdf
SOCIÉTÉ DES BRASSERIES DE LA CÔTE-D'IVOIRE
« BRACODI »

Société anonyme
Capital social 3885285 000 francs C.F.A.
divise en 777057 actions de 5.000 francs C.F.A. chacune
Statuts déposés chez M^e Loiseau, notaire à Abidjan
Siège social à Abidjan (Côte-d'Ivoire)
R.C.n° 898 Abidjan
ACTION DE 5 000 FRANCS C.F.A AU PORTEUR
entièrement libérée
Le président ?
Un administrateur ?
Imprimerie spéciale de valeurs mobilières - Paris - 1993

1994 (1^{er} avril) : Bracodi rachète la Solibra.

2002 : absorption de la Solibra qui donne son nom au nouvel ensemble :

www.entreprises-coloniales.fr/afrique-occidentale/Solibra-Abidjan.pdf